

# Annexe 5

## Bilan régional des ACT Hébergements<sup>1</sup>

### 2023 :

### Corse

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

%	%	%	%	%
% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents avec comorbidités <sup>2</sup>	% de résidents avec une toxicomanie <sup>3</sup>	
%	%	%	%	%
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	% de résidents dépendants à l'alcool <sup>4</sup>	
%	%	%	%	%
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	% de sortants en emploi	
%	%	%	%	%
% résidents avec accompagnants	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

<sup>1</sup> Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

<sup>2</sup> Hors addictions, alcool et handicaps

<sup>3</sup> Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

<sup>4</sup> Avec usage à risque ou nocif d'alcool

## **Table des matières**

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT .....	3
2/ Equipe salariale .....	4
3/ Les candidatures.....	5
4/ Profil social des résidents.....	8
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès .....	11
6/ Pathologies des résidents.....	13

*(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)*

## 1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête :

2A – Corse-du-Sud : Le FOYER DE FURIANI (Furiani)

2B – Haute-Corse : La CROIX-ROUGE FRANÇAISE (Mezzavia)

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	14 / 14
Nombre moyen de places par structure	7
Nombre de candidatures	23
Nombre de résidents présents dans l'année	23
Nombre d'admissions	11 (48% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	11

**Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés**

% de places en individuel	-
% de places en semi-collectif	29%
% de places en collectif	71%

**Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT**

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	18%

**Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année**

1 à 3 mois	50%
3 à 6 mois	-
6 mois à 1 an	50%

**Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie**

## 2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,466
-----------------------	-------

**Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)**

*Turn-over du personnel : 10%*

Direction	5%
Services administratifs et techniques	11%
Equipe de soin	55%
Equipe socio-éducative	15%
Animation et Autre	15%

**Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP**

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	0%

**Tableau 7 : Équipe salariale<sup>5</sup>**

<sup>5</sup> Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

### 3/ Les candidatures

Candidatures reçues	23
Nombre moyen de candidatures par structure	12,5
Admissions	11
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	47,8% (1 admission pour 2,1 candidatures)
Candidatures refusées	12
% de candidatures refusées	52,2%

**Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions**

Absence de places disponibles	13%
-------------------------------	-----

**Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte**

Nécessite une prise en charge hospitalière	6%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	6%
En raison de conduites addictives	-
En raison de comorbidités psychiatriques	-
Hors critères médicaux	6%
Possède déjà un logement autonome	6%
Une coordination médicale est déjà en place	6%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	-
<b>Total</b>	<b>30%</b>

**Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne**

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	-
Dossier incomplet	13%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	44%
<b>Total</b>	<b>57%</b>

**Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne**

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département <sup>6</sup>	-
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière <sup>7</sup>	-
Autre : hors critère d'âge <sup>8</sup>	-
Autre : décès	-
Autre / Non renseigné	-
<b>Total</b>	<b>0%</b>

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

<sup>6</sup> Pour rappel, le dispositif est national

<sup>7</sup> Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

<sup>8</sup> Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	30%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	-
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	30%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	30%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	-
Services sociaux municipaux/départementaux	-
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	-
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	10%
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	-

**Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année**

#### 4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	100%	100%	100%
Femmes	-	-	-
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	-	-	-

**Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT**

< 18 ans	-	
18-45 ans	17%	
46-60 ans	52%	> 45 ans : 82%
> 60 ans	30%	

**Tableau 15 : Age des résidents**

Célibataire	Manque de données
En couple	-

**Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents**

% de candidatures avec accompagnants	4%
Nombre total d'accompagnants	0
% d'accompagnants mineurs	-
% de résidents avec un ou des accompagnants	0%

**Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT**

% de résidents sous-main de justice	-
-------------------------------------	---

**Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice**

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

**Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice**



	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	Manque de données	100%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	-	-

**Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	Manque de données	100%
Ne bénéficient pas d'une protection complémentaire	-	-

**Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	30%	73%

**Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) <sup>9</sup>	17%	18%
Scolarisé ou en formation	-	-
Demandeur d'emploi	-	-
Retraite ou préretraite	9%	9%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	13%	9%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	60%	64%

**Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle**

<sup>9</sup> Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	26%	18%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	35%	73%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	39%	9%

**Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT**

## 5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	-	Originaire du département	87%
Hébergement provisoire	65%	Originaire d'un autre département de la région	9%
Sans hébergement	35%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	-

**Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents**

Solutions d'hébergement durables (36%)	Logement autonome avec bail direct	27%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	-
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	9%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	36%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	18%
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	9%
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	-
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	-
	Sans solution	-
	Non renseigné	-

**Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)**

0% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	9%
Exclusion	9%

**Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement**

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	-
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	-

**Tableau 28 : Proportion de décès en ACT**

< 6 mois	27%
6-12 mois	36%
12-18 mois	18%
18-24 mois	-
> 2 ans	18%

**Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants**

Durée <sup>10</sup> moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	14,1 mois
Taux d'occupation	78%

**Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation**

<sup>10</sup> Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

## 6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	14%	26%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	27%	22%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	18%	13%
Accident vasculaire cérébral invalidant	9%	9%
Hépatite C	5%	4%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	4%
Sclérose en plaques	5%	4%
Pancréatite	-	4%
Bactérie hautement résistante	-	4%
Thrombose	-	4%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	9%	-
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	5%	-
Autres	4%	5%

**Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT**

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	61%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	70%

**Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)**

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	26%	-	26%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	22%	-	22%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	13%	-	13%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	9%	13%
Accident vasculaire cérébral invalidant	9%	-	9%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	0%	9%	9%

**Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT**

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	Manque de données
--	-------------------

**Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT**

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	44%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	39%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	44%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	9%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	-
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	-
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	-

**Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT<sup>11</sup>**

<sup>11</sup> Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	9%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	-
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	4%
Pharmacien, pharmacien à domicile	-
Kinésithérapeute	30%
Diététicien	-
Ophthalmologue, opticien	13%
Pédicure, podologue	22%
Dentiste, orthodontiste	4%
Ergothérapeute	-
Psychologue	9%
Médecin traitant	30%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	-
Psychiatre	-
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	17%
Autres médecins spécialistes (soins)	17%
CAARUD, service addictologie...	4%

**Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin**

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	-
Accès à la formation/alphabétisation	-
Juriste, avocat	-
Service pénitentiaire d'insertion et probation	-
Tutelle, curatelle	-

**Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins**